

**Comptes annuels consolidés 2013**  
Garde aérienne suisse de sauvetage

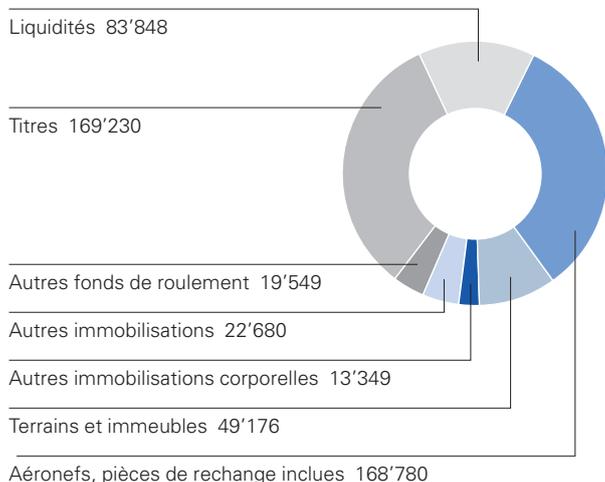
# Bilan au 31 décembre

## Actifs

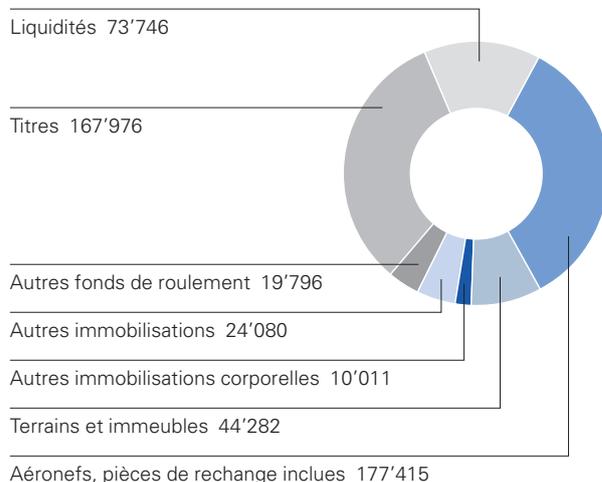
(en milliers de CHF)

		2013	en %	2012	en %
<b>Fonds de roulement</b>					
Liquidités	1.1	83'848	15.9	73'746	14.2
Titres	1.2	169'230	32.1	167'976	32.5
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1.3	6'738	1.3	8'748	1.7
Autres créances	1.4	2'315	0.4	1'917	0.4
Réserves	1.5	5'016	1.0	4'510	0.9
Actifs transitoires	1.6	5'480	1.1	4'621	0.9
<b>Total</b>		<b>272'627</b>	<b>51.8</b>	<b>261'518</b>	<b>50.6</b>
<b>Immobilisations</b>					
Immobilisations corporelles					
– Aéronefs, pièces de rechange incluses	1.7	168'780	32.0	177'415	34.3
– Terrains et immeubles	1.8	49'176	9.3	44'282	8.5
– Autres immobilisations corporelles	1.9	13'349	2.5	10'011	1.9
Immobilisations incorporelles	1.10	9'353	1.8	10'975	2.1
Immobilisations financières	1.11	5'126	1.0	4'998	1.0
Actifs liés	1.12	8'201	1.6	8'107	1.6
<b>Total</b>		<b>253'985</b>	<b>48.2</b>	<b>255'788</b>	<b>49.4</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>526'612</b>	<b>100.0</b>	<b>517'306</b>	<b>100.0</b>

2013 (en milliers de CHF)



2012 (en milliers de CHF)



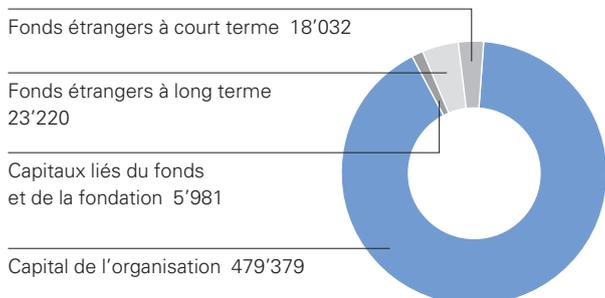
■ Fonds de roulement ■ Immobilisations

## Passifs

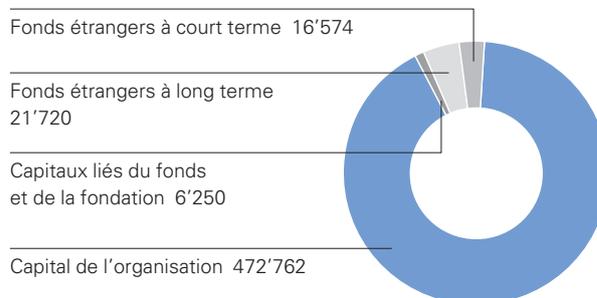
(en milliers de CHF)

		2013	en %	2012	en %
<b>Fonds étrangers à court terme</b>					
Engagements sur livraisons et prestations à des tiers		5'739	1.1	5'643	1.1
Autres engagements à court terme	1.13	1'836	0.3	589	0.1
Passifs transitoires		1'497	0.3	1'133	0.2
Provisions	1.14	8'960	1.7	9'209	1.8
<b>Total</b>		<b>18'032</b>	<b>3.4</b>	<b>16'574</b>	<b>3.2</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>					
Provisions	1.14	23'220	4.4	21'720	4.2
<b>Total</b>		<b>23'220</b>	<b>4.4</b>	<b>21'720</b>	<b>4.2</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>41'252</b>	<b>7.8</b>	<b>38'294</b>	<b>7.4</b>
<b>Capitaux liés du fonds et de la fondation</b>	1.15	<b>5'981</b>	<b>1.2</b>	<b>6'250</b>	<b>1.2</b>
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital versé	1.16	100	0.0	100	0.0
Capital réalisé libre	1.16	271'335	51.5	278'966	53.9
Réserve d'investissement	1.16	203'000	38.5	189'000	36.6
Capital réalisé immobilisé	1.16	4'944	1.0	4'696	0.9
<b>Total</b>		<b>479'379</b>	<b>91.0</b>	<b>472'762</b>	<b>91.4</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>526'612</b>	<b>100.0</b>	<b>517'306</b>	<b>100.0</b>

2013 (en milliers de CHF)



2012 (en milliers de CHF)



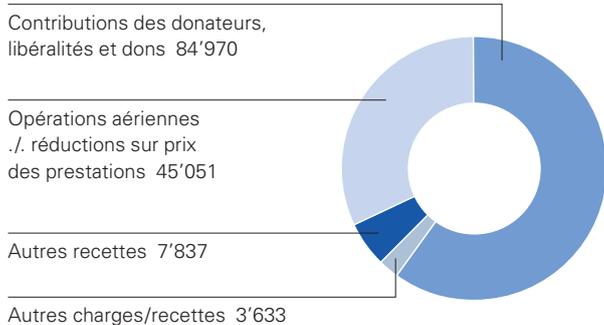
■ Fonds étrangers ■ Capital de l'organisation

# Compte d'exploitation

(en milliers de CHF)		2013	en %	2012	en %
<b>Produits d'exploitation</b>					
Contributions des donateurs, libéralités et dons	2.1	84'970	61.6	83'493	60.0
Opérations aériennes	2.2	57'098	41.4	59'743	42.9
Autres recettes	2.3	7'837	5.7	7'742	5.6
Réductions sur prix des prestations	2.4	-12'047	-8.7	-11'879	-8.5
<b>Total</b>		<b>137'858</b>	<b>100.0</b>	<b>139'099</b>	<b>100.0</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Aéronefs	2.5	-17'181	-12.5	-17'081	-12.3
Charges d'intervention	2.6	-10'407	-7.5	-10'196	-7.3
Personnel	2.7	-64'265	-46.6	-61'273	-44.0
Immeubles	2.8	-2'821	-2.0	-2'325	-1.7
Maintenance technique, véhicules	2.9	-1'986	-1.4	-1'603	-1.1
Assurances	2.10	-1'610	-1.2	-1'829	-1.3
Charges de gestion et d'informatique	2.11	-7'105	-5.2	-6'069	-4.4
Relations publiques	2.12	-9'246	-6.7	-8'807	-6.4
Amortissements	2.13	-20'522	-14.9	-18'528	-13.3
<b>Total</b>		<b>-135'143</b>	<b>-98.0</b>	<b>-127'711</b>	<b>-91.8</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>					
		<b>2'715</b>	<b>2.0</b>	<b>11'388</b>	<b>8.2</b>
Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	2.14	-1'478	-1.2	-40	0.0
Résultat financier	2.15	5'600	4.1	9'321	6.7
Résultats du fonds et de la fondation liés	2.16	-175	-0.1	-149	-0.1
Autres résultats	2.17	-308	-0.2	1'976	1.4
Impôt sur les bénéfices		-6	0.0	-4	0.0
<b>Résultat annuel avant prélèvement sur capital de la fondation liée</b>					
		<b>6'348</b>	<b>4.6</b>	<b>22'492</b>	<b>16.2</b>
Prélèvement sur capital de la fondation liée	2.16	269	0.2	214	0.1
<b>Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation</b>					
		<b>6'617</b>	<b>4.8</b>	<b>22'706</b>	<b>16.3</b>
Affectation au capital de l'organisation		-6'617	-4.8	-22'706	-16.3
<b>Résultat annuel</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>

---

### Recettes 2013 (en milliers de CHF)



### Commentaire

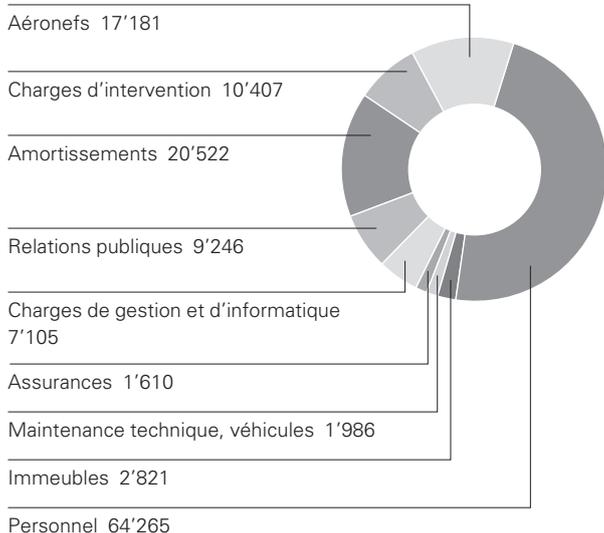
Les recettes issues des contributions, dons et libéralités des donateurs ont augmenté de CHF 83,5 millions à CHF 85,0 millions et sont imputables à l'augmentation nette de 59'000 cartes de donateurs.

Les recettes des opérations aériennes ont reculé de CHF 2,6 millions par rapport à l'année précédente.

La fréquence d'intervention des hélicoptères, en léger recul, a entraîné une faible baisse des recettes. À mi-2012, la Rega a procédé à une baisse des tarifs pour les interventions réalisées avec avion pour les unités d'imputation situées en Suisse (caisses maladies, assurances accident et voyages). Cette baisse, ainsi qu'une combinaison des transports avantageuse, ont contribué à la baisse des recettes, malgré la hausse modérée des heures d'intervention.

---

### Charges 2013 (en milliers de CHF)



### Commentaire

L'augmentation des charges d'exploitation de CHF 7,4 millions est imputable à la progression des frais de personnel, des charges d'amortissement et des frais d'informatique et de gestion.

---

### Résultat annuel 2013

### Commentaire

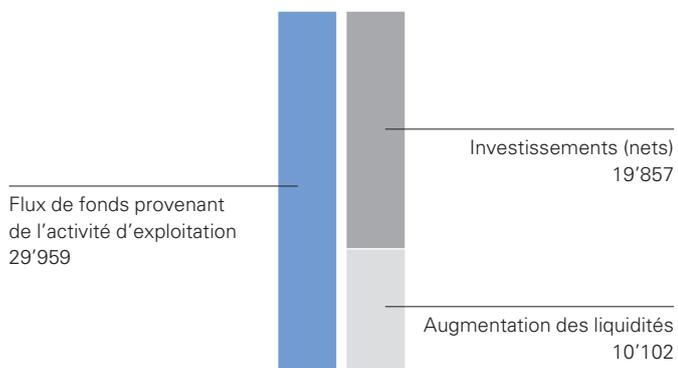
Le résultat d'exploitation a chuté, passant de CHF 8,7 millions à CHF 2,7 millions. Compte tenu du résultat financier positif, il a été possible d'attribuer un résultat annuel de CHF 6,6 millions au capital de l'organisation.

# Flux de trésorerie

(en milliers de CHF)	2013	2012
Résultat annuel avant prélèvement sur le capital de la fondation liée	6'348	22'492
Amortissements des immobilisations	20'522	18'528
Abandon de créances en faveur de donateurs, paysans de montagne et personnes en situation de détresse sociale	10'644	9'127
Pertes sur débiteurs	139	711
Augmentation des provisions	1'251	2'416
Autres charges sans incidence sur le fonds	0	15
Gains sur placements financiers	-340	-845
Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	1'478	40
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-8'773	-11'518
Augmentation des réserves	-506	-297
Augmentation/diminution des autres créances et des actifs transitoires	-1'257	3'936
Diminution/augmentation des engagements résultant de livraisons et de prestations	96	-761
Diminution/augmentation des autres engagements et des passifs transitoires	1'611	-88
Gains/pertes réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur titres	-1'254	-5'357
Affectation des réserves de cotisation d'employeur	0	107
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>29'959</b>	<b>38'506</b>
Investissements		
– dans des aéronefs	-6'000	-12'520
– dans des terrains et immeubles	-7'853	-5'960
– dans d'autres immobilisations corporelles	-4'735	-3'209
– dans des immobilisations incorporelles	-1'450	-3'462
– dans des placements financiers	0	-600
– et apports dans des actifs liés	-2	-3
Désinvestissements		
– dans des aéronefs	0	0
– dans d'autres immobilisations corporelles	63	88
– dans des placements financiers	120	120
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-19'857</b>	<b>-25'546</b>
<b>Augmentation des liquidités</b>	<b>10'102</b>	<b>12'960</b>
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	73'746	60'786
État des liquidités au 31 décembre	83'848	73'746

---

**Flux de trésorerie 2013** (en milliers de CHF)



**Commentaire**

Le flux de fonds lié aux activités opérationnelles s'est établi à CHF 30,0 millions, dont CHF 19,9 millions d'investissements nets. Les liquidités sont en hausse de CHF 10,1 millions.

# Annexe

## Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et de ses filiales est conforme aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Les comptes annuels consolidés se réfèrent au principe du coût d'acquisition ou de fabrication, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels de la présentation du bilan sont présentés à la page 9.

## Principes et périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés se basent sur les comptes individuels, établis selon des principes uniformes, de toutes les sociétés et fondations dans lesquelles la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou qu'elle contrôle par le biais du Conseil de fondation (cf. point 1.15, page 21).

Outre la Rega, les sociétés anonymes et les fondations suivantes font partie du périmètre de consolidation:

Société	Siège	Capital social en CHF	Participations en %		But social	Lien
			2013	2012		
Schweizerische Luft-Ambulanz AG	Kloten	100'000	100	100	Société d'exploitation d'aéronefs	Cons.
Airmed AG	Kloten	1'500'000	100	100	Détentrice des participations	Cons.
Caretel AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
Alp Air AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	Kloten				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	C.

Cons. = Consolidation intégrale C. = Combinée

La consolidation du capital dans les sociétés anonymes s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition Purchase Method. Les fonds propres des filiales, au moment de l'acquisition ou au moment de la création, sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable de leurs participations dans la Rega. Aucune des sociétés anonymes appartenant au périmètre de consolidation ne présente de survaleur (goodwill).

La fondation Rega nommant le Conseil de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger en vertu des statuts; cette dernière est associée à la Rega, et son unique objectif est de reverser les produits du patrimoine de la fondation à la Rega, qui en dispose librement.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes des sociétés consolidées (sociétés anonymes et fondations) sont entièrement comptabilisés. Les parts des actionnaires minoritaires dans le résultat et dans les fonds propres des filiales sont calculées en fonction du ratio de participation de ces dernières et indiquées séparément dans le bilan et le compte d'exploitation. Les éventuels gains intermédiaires sont éliminés.

Les sociétés dont le capital social est détenu par le groupe à hauteur de 20 à 49 % figurent dans les comptes annuels consolidés comme des participations non consolidées aux fonds propres; fin 2013, aucune participation de cette nature n'existait. Les participations en dessous de 20 % figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Elles sont indiquées au poste Immobilisations financières (cf. point 1.11, page 18).

### **Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués, à l'exception de la propriété immobilière, de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. La limite d'activation se monte à CHF 5'000, et à CHF 3'000 pour les biens d'équipement informatiques.

Les durées estimées d'utilisation des équipements sont:

Centre Rega, Kloten	50 ans	
Bâtiments des bases	35 ans	
Immeubles (agrandissement, installation)	20 ans	
Avions	15 ans	(20 % valeur résiduelle)
Hélicoptères	14 ans	(20 % valeur résiduelle)
Pièces de rechange pour les aéronefs	15/14 ans	(avions/hélicoptères)
Machines, installations	10 ans	
Mobilier	8 ans	
Véhicules automobiles	6 ans	
Télécommunication/radio	6 ans	
Appareils médicaux et d'intervention	4 ans	
Matériel informatique	4 ans	
Immobilisations incorporelles		
– Logiciels	4 ans	
– Concessions	5 ans	

### **Évaluation des titres**

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière au 31.12.

### **Réserves**

Les réserves sont inscrites au bilan à la valeur moyenne d'acquisition.

**Provisions**

Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus ou dont le montant est incertain.

Le montant des provisions est basé sur l'évaluation par le Conseil de fondation et correspond aux charges futures escomptées à la date de clôture du bilan.

**Autres actifs/autres fonds étrangers à court et à long termes**

Sans autre mention, les autres actifs et les autres fonds étrangers à court et à long termes sont indiqués à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.



# Explications relatives au bilan

## Actifs

### 1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur compte de chèques postaux et en banque.

### 1.2 Titres

(en milliers de CHF)	2013	en %	2012	en %	Marges de fluctuation stratégiques*
Liquidité dans les dépôts	13'047	7.7	32'997	19.6	0–56 %
Obligations en CHF	86'848	51.3	77'797	46.4	25–75 %
Obligations en monnaie étrangère/CHF (hedged)	4'879	2.9	–	–	0–10 %
Actions Suisse	17'711	10.5	14'927	8.9	0–14 %
Actions étranger	15'957	9.4	13'024	7.8	0–13 %
Immobiliers Suisse (indirects)	20'553	12.1	22'236	13.2	5–14 %
Placements alternatifs	10'235	6.1	6'995	4.1	0–15 %
<b>Total</b>	<b>169'230</b>	<b>100.0</b>	<b>167'976</b>	<b>100.0</b>	

\*Les marges de fluctuation stratégiques correspondent au règlement de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega).

La stratégie de placement est axée sur la préservation du capital.

Les portefeuilles de titres sont gérés sous mandat par deux établissements bancaires et détenus à titre de réserve en vue de l'acquisition de biens d'équipement et pour garantir le service de sauvetage sur le long terme.

Des dérivés permettant d'atténuer les variations de portefeuille sont utilisés en vue de couvrir les risques. Au 31 décembre 2013, les positions d'instruments dérivés suivantes étaient ouvertes:

		(en milliers de CHF)
• Obligations CHF:	CONF mars 14	–5'028
• S+P 500 Future	mars 14	–2'210
• SMI Future	mars 14	–1'785

De plus, au 31.12.2013 il existe un contrat à terme sur devises en USD/CHF de –2'045 milliers de CHF.

### 1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

(en milliers de CHF)	2013	2012
Créances envers des tiers résultant d'interventions (brut)	8'072	10'405
Du croire	-1'334	-1'657
<b>Total</b>	<b>6'738</b>	<b>8'748</b>

Les créances envers des tiers résultant d'interventions sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur; toutes les créances issues d'interventions font l'objet de correctifs de valeur individuels. Il n'est pas effectué de correctifs de valeur forfaitaires pour les risques généraux d'insolvabilité.

### 1.4 Autres créances

(en milliers de CHF)	2013	2012
Autres créances envers des tiers	2'306	1'908
Autres créances envers des organisations liées	9	9
<b>Total</b>	<b>2'315</b>	<b>1'917</b>

Les autres créances sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur nécessaires.

### 1.5 Réserves

(en milliers de CHF)	2013	2012
Combustibles et adjuvants pour avions	633	650
Combustibles et adjuvants pour hélicoptères	2'120	1'831
Divers combustibles et adjuvants pour aéronefs, matériel d'intervention	340	352
Télécommunication/radio	26	9
Vêtements	753	633
Matériel médical, médicaments	142	114
Matériel de bureau	121	135
Articles de kiosque et de publicité	674	542
Kérosène	207	244
<b>Total</b>	<b>5'016</b>	<b>4'510</b>

### 1.6 Actifs transitoires

(en milliers de CHF)	2013	2012
Prestations d'intervention (pas encore facturées)	3'733	3'706
Correctif de valeur sur prestations d'intervention non encore facturées	-373	-371
Autres actifs transitoires	2'120	1'286
<b>Total</b>	<b>5'480</b>	<b>4'621</b>

Le correctif de valeur déduit s'élève à 10% (sur la base de l'expérience des années précédentes).

**1.7 Aéronefs, y compris pièces de rechange**

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2013
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Avions	128'713	99	–	26	128'838
Hélicoptères	160'755	3'936	–547	10'069	174'213
Acomptes versés sur les aéronefs	10'139	700	–	–10'095	744
Pièces de rechange	19'373	1'265	–786	–	19'852
	<b>318'980</b>	<b>6'000</b>	<b>–1'333</b>	<b>–</b>	<b>323'647</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Avions	68'236	6'871	–	–	75'107
Hélicoptères	59'105	6'490	–539	–	65'056
Pièces de rechange	14'224	1'266	–786	–	14'704
	<b>141'565</b>	<b>14'627</b>	<b>–1'325</b>	<b>–</b>	<b>154'867</b>
<b>Total</b>	<b>177'415</b>	<b>–8'627</b>	<b>–8</b>	<b>–</b>	<b>168'780</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2012
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Avions	128'373	340	–	–	128'713
Hélicoptères	150'375	5'326	–	5'054	160'755
Acomptes versés sur les aéronefs	9'806	5'387	–	–5'054	10'139
Pièces de rechange	20'154	1'467	–2'248	–	19'373
	<b>308'708</b>	<b>12'520</b>	<b>–2'248</b>	<b>–</b>	<b>318'980</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Avions	61'389	6'847	–	–	68'236
Hélicoptères	52'815	6'290	–	–	59'105
Pièces de rechange	15'187	1'285	–2'248	–	14'224
	<b>129'391</b>	<b>14'422</b>	<b>–2'248</b>	<b>–</b>	<b>141'565</b>
<b>Total</b>	<b>179'317</b>	<b>–1'902</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>177'415</b>

Le montant de la couverture (agreed value) de l'ensemble de la flotte s'élève au 31.12.2013 à CHF 251 millions.

Le simulateur de vol mis en service a été attribué au secteur Hélicoptères et porté à l'actif pour quelque CHF 10 millions.

Des équipements à hauteur d'environ CHF 4 millions ont été installés dans la flotte de montagne, de manière à permettre les interventions avec vols aux instruments (Instrument Flight Rules, IFR).

## 1.8 Terrains et immeubles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2013
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Centre Rega, Kloten	27'521	3'884	-19	-	31'386
Bases d'intervention	34'613	349	-3'818	-	31'144
Installations en construction	9'084	3'620	-	-	12'704
	<b>71'218</b>	<b>7'853</b>	<b>-3'837</b>	<b>-</b>	<b>75'234</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Centre Rega, Kloten	10'792	828	-3	-	11'617
Bases d'intervention	16'144	761	-2'464	-	14'441
	<b>26'936</b>	<b>1'589</b>	<b>-2'467</b>	<b>-</b>	<b>26'058</b>
<b>Total</b>	<b>44'282</b>	<b>6'264</b>	<b>-1'370</b>	<b>-</b>	<b>49'176</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2012
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Centre Rega, Kloten	26'644	769	-	108	27'521
Bases d'intervention	34'578	28	-	7	34'613
Installations en construction	4'036	5'163	-	-115	9'084
	<b>65'258</b>	<b>5'960</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>71'218</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Centre Rega, Kloten	10'004	788	-	-	10'792
Bases d'intervention	15'344	800	-	-	16'144
	<b>25'348</b>	<b>1'588</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26'936</b>
<b>Total</b>	<b>39'910</b>	<b>4'372</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44'282</b>

La valeur des assurances incendie s'élève à CHF 40,5 millions, dont CHF 25 millions pour le Centre Rega à Kloten.

La modernisation de la centrale d'intervention Rega a entraîné l'activation d'une somme supplémentaire de CHF 3,4 millions à l'actif.

Le poste « Installations en construction » comprend un montant de CHF 12,7 millions correspondant aux coûts de construction pour les nouvelles bases d'intervention au Tessin, à Zweisimmen et à Erstfeld.

## 1.9 Autres immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2013
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Matériel informatique	2'844	303	-607	535	3'075
Véhicules automobiles	2'084	312	-216	-	2'180
Mobilier	19'656	4'120	-1'005	1'067	23'838
	<b>24'584</b>	<b>4'735</b>	<b>-1'828</b>	<b>1'602</b>	<b>29'093</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Matériel informatique	1'652	406	-607	-	1'451
Véhicules automobiles	1'224	261	-123	-	1'362
Mobilier	11'697	2'169	-935	-	12'931
	<b>14'573</b>	<b>2'836</b>	<b>-1'665</b>	<b>-</b>	<b>15'744</b>
<b>Total</b>	<b>10'011</b>	<b>1'899</b>	<b>-163</b>	<b>1'602</b>	<b>13'349</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2012
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Matériel informatique	2'736	108	-	-	2'844
Véhicules automobiles	2'018	309	-243	-	2'084
Mobilier	16'973	2'792	-116	7	19'656
	<b>21'727</b>	<b>3'209</b>	<b>-359</b>	<b>7</b>	<b>24'584</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Matériel informatique	1'388	264	-	-	1'652
Véhicules automobiles	1'055	269	-100	-	1'224
Mobilier	10'245	1'561	-116	7	11'697
	<b>12'688</b>	<b>2'094</b>	<b>-216</b>	<b>7</b>	<b>14'573</b>
<b>Total</b>	<b>9'039</b>	<b>1'115</b>	<b>-143</b>	<b>-</b>	<b>10'011</b>

La couverture d'assurance prévue pour les biens mobiliers d'entreprise s'élève à CHF 46 millions.

Le poste «Mobilier» comprend le remplacement du propre réseau de radiocommunication en Suisse.

En outre, CHF 1,6 millions ont été transférés des immobilisations incorporelles (cf. point 1.10, page 17) aux autres immobilisations incorporelles dans le cadre du projet REMICO.

## 1.10 Immobilisations incorporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2013
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Logiciels informatiques	13'905	1'450	-47	-1'602	13'706
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
	<b>16'605</b>	<b>1'450</b>	<b>-47</b>	<b>-1'602</b>	<b>16'406</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Logiciels informatiques	3'019	1'449	-47	-	4'421
Concessions	2'611	21	-	-	2'632
	<b>5'630</b>	<b>1'470</b>	<b>-47</b>	<b>-</b>	<b>7'053</b>
<b>Total</b>	<b>10'975</b>	<b>-20</b>	<b>-</b>	<b>-1'602</b>	<b>9'353</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2012
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Logiciels informatiques	10'485	3'420	-	-	13'905
Concessions	2'658	42	-	-	2'700
	<b>13'143</b>	<b>3'462</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16'605</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Logiciels informatiques	2'610	409	-	-	3'019
Concessions	2'596	15	-	-	2'611
	<b>5'206</b>	<b>424</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5'630</b>
<b>Total</b>	<b>7'937</b>	<b>3'038</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10'975</b>

Dans le cadre du projet REMICO, un montant de CHF 1,6 millions a été transféré des immobilisations incorporelles aux autres immobilisations incorporelles (cf. point 1.9, page 16).

**1.11 Immobilisations financières**

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées	Sorties	Amortisse- ments/ évaluation	État 31.12.2013
Prêt	480	-	-120	-	360
Participations	345	-	-	-	345
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	4'173	248	-	-	4'421
<b>Total</b>	<b>4'998</b>	<b>248</b>	<b>-120</b>	<b>-</b>	<b>5'126</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées	Sorties	Amortisse- ments/ évaluation	État 31.12.2012
Prêt	0	600	-120	-	480
Participations	387	-	-	-42	345
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	3'455	825	-107	-	4'173
<b>Total</b>	<b>3'842</b>	<b>1'425</b>	<b>-227</b>	<b>-42</b>	<b>4'998</b>

Le prêt a été octroyé à une organisation partenaire.

La Rega détient une participation de 4,9 % au capital de la société Medical SA, à Brüttsellen, ce qui lui confère 15,3 % des droits de vote. Elle détient également des participations minoritaires dans des entreprises partenaires.

**Réserves de cotisation des employeurs (RCE)**

(en milliers de CHF)	Valeur 1.1.2013	Constitution 2013	Usage 2013	Escompte 31.12.2013	Bilan 31.12.2013	Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et les charges de personnel 2013
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	4'278	248	-	-105	4'421	248
<b>Total</b>	<b>4'278</b>	<b>248</b>	<b>-</b>	<b>-105</b>	<b>4'421</b>	<b>248</b>

(en milliers de CHF)	Valeur 1.1.2012	Constitution 2012	Usage 2012	Escompte 31.12.2012	Bilan 31.12.2012	Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et les charges de personnel 2012
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	4'110	278	-110	-105	4'173	717
<b>Total</b>	<b>4'110</b>	<b>278</b>	<b>-110</b>	<b>-105</b>	<b>4'173</b>	<b>717</b>

Usage économique/engagement économique et charges de prévoyance

(en milliers de CHF)	Excédent de couverture 31.12.2013	Part économique de Rega		Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance incl. dans les charges de personnel	
		31.12.2013	31.12.2012		2013	2012
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	16'074	-	-	-	-	-
Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	-	-	-	-	7'882	7'963
<b>Total</b>	<b>16'074</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7'882</b>	<b>7'963</b>

La Fondation de prévoyance pour le personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) affiche un taux de couverture de 119 % et ne détient pas de fonds libre.

### 1.12 Actifs liés

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées de revenus	Évaluation	État 31.12.2013
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	949	2	92	1'043
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	7'158	-	-	7'158
<b>Total</b>	<b>8'107</b>	<b>2</b>	<b>92</b>	<b>8'201</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées de revenus	Évaluation	État 31.12.2012
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	884	3	62	949
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	7'158	-	-	7'158
<b>Total</b>	<b>8'042</b>	<b>3</b>	<b>62</b>	<b>8'107</b>

Les actifs et le fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder sont abordés plus en détail dans les commentaires relatifs aux passifs.

Les immeubles non commerciaux de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ne sont pas librement disponibles et ne peuvent être utilisés que dans le cadre des objectifs de la fondation. Selon ces derniers, les produits générés sont versés à la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega). Les immeubles sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

## Passifs

### 1.13 Autres engagements à court terme

(en milliers de CHF)	2013	2012
Fondation de prévoyance pour le personnel	964	110
Autres engagements pour charges sociales	585	287
Avances clients	137	90
Divers	148	90
Envers des organisations liées	2	12
<b>Total</b>	<b>1'836</b>	<b>589</b>

### 1.14 Provisions

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2013
Charges de personnel	1'809	856	-705	-	1'960
Abandon de créance*	7'400	10'180	-10'580	-	7'000
Contrôles techniques	21'720	3'801	-1'983	-318	23'220
<b>Total</b>	<b>30'929</b>	<b>14'837</b>	<b>-13'268</b>	<b>-318</b>	<b>32'180</b>
Dont à court terme	9'209	11'036	-11'285	-	8'960

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2012
Charges de personnel	2'187	-	-378	-	1'809
Abandon de créance*	6'800	8'974	-8'374	-	7'400
Contrôles techniques	19'526	5'641	-1'109	-2'338	21'720
<b>Total</b>	<b>28'513</b>	<b>14'614</b>	<b>-9'861</b>	<b>-2'338</b>	<b>30'929</b>
Dont à court terme	8'987	8'974	-8'752	-	9'209

\*Interventions non facturées en faveur de donateurs, de paysans de montagne ou encore de personnes en situation de détresse sociale

Le montant d'environ CHF 2 millions pour le personnel contient le crédit d'heures supplémentaires et le solde de vacances du personnel au 31.12.2013.

La provision de CHF 7 millions correspond au taux moyen d'abandon de créances des années passées.

Le poste « Contrôles techniques » contient les frais d'entretien cumulés de l'ensemble de la flotte au 31.12.2013.

Les travaux de maintenance sont effectués conformément à la réglementation European Aviation Safety Agency (EASA Part-145) et aux prescriptions du fabricant (cf. point 2.5, page 25).

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), la société Schweizerische Luft-Ambulanz AG et la fondation Ilse et Kurt Rüdiger sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Pour les autres sociétés, toutes les charges anticipées pour l'impôt sur le capital et le revenu ont été prises en compte dans les comptes annuels. Des réserves pour impôts latents sont constituées selon les taux en vigueur pour faire face à d'éventuelles divergences de données entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux; ceci n'a pas été nécessaire pour l'exercice examiné ni pour l'exercice précédent.

### 1.15 Capitaux liés du fonds et de la fondation

Calcul de l'évolution du capital

(en milliers de CHF)	État 1.1.2013	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2013
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	-	-	-	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	5'454	-	-269	-	5'185
<b>Total</b>	<b>6'250</b>	<b>-</b>	<b>-269</b>	<b>-</b>	<b>5'981</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2012	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2012
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	-	-	-	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	5'668	-	-214	-	5'454
<b>Total</b>	<b>6'464</b>	<b>-</b>	<b>-214</b>	<b>-</b>	<b>6'250</b>

L'objectif du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder consiste à verser ses revenus à la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) afin d'encourager les objectifs de celle-ci, tout en maintenant en permanence la substance du fonds. Ainsi, le capital du fonds ne peut être modifié que par d'éventuels versements l'alimentant. Les immobilisations financières liées inscrites à l'actif du bilan sont évaluées à leur valeur de marché. Les différences de cours en résultant sont indiquées, avec les produits directs issus de la fortune du fonds, dans le compte d'exploitation de la Rega.

La diminution du capital de la fondation Ilse und Kurt Rüdiger s'explique par un excédent de charges imputable à de nouveaux travaux d'assainissement des immeubles.

### 1.16 Capital de l'organisation

Calcul de l'évolution du capital

(en milliers de CHF)	Capital versé	Capital réalisé libre	Réserve d'investissement	Capital réalisé immobilisé	Total
État au 1.1.2013	100	278'966	189'000	4'696	472'762
Augmentation réserve d'investissement	–	– 14'000	14'000	–	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	6'617	–	–	6'617
Utilisation et rémunération des réserves de cotisation des employeurs (RCE)	–	– 248	–	248	–
<b>État au 31.12.2013</b>	<b>100</b>	<b>271'335</b>	<b>203'000</b>	<b>4'944</b>	<b>479'379</b>

(en milliers de CHF)	Capital versé	Capital réalisé libre	Réserve d'investissement	Capital réalisé immobilisé	Total
État au 1.1.2012	100	272'977	173'000	3'979	450'056
Augmentation réserve d'investissement	–	– 16'000	16'000	–	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	22'706	–	–	22'706
Utilisation et rémunération des réserves de cotisation des employeurs (RCE)	–	– 717	–	717	–
<b>État au 31.12.2012</b>	<b>100</b>	<b>278'966</b>	<b>189'000</b>	<b>4'696</b>	<b>472'762</b>

La réserve d'investissement a été relevée de CHF 14 millions. Elle indique le besoin en investissement futur nécessaire à la fin de l'exercice pour les actifs existants. Affichant CHF 203 millions, elle correspond aux amortissements cumulés de l'ensemble des immobilisations.

Conformément au principe du Conseil de fondation consistant à investir au moyen des fonds propres, sans financement de tiers, ce montant doit être maintenu sous forme de liquidités, et tel était le cas au 31.12.2013.

Le montant du capital de l'organisation atteignant environ CHF 479 millions, la Rega s'autofinance quasiment à 100 %, conformément à sa stratégie. Cela signifie que le volume d'investissement nécessaire pour l'exploitation de la Rega (somme de toutes les valeurs d'acquisition des immobilisations) peut être financé sans recours à des fonds de tiers.

Parmi les actifs et les passifs qui avaient été transférés lors de la création de la fondation Rega (ancienne association de la Garde aérienne suisse de sauvetage), le montant de CHF 100'000 a été repris comme capital versé.

Le capital réalisé immobilisé se compose des réserves de cotisation des employeurs (cf. point 1.11, page 18) ainsi que des réserves légales des filiales.



# Explications relatives au compte d'exploitation

## 2.1 Contributions des donateurs, libéralités et dons

(en milliers de CHF)	2013	2012
Contributions des donateurs	78'801	77'323
Héritages/legs	1'918	2'119
Dons et libéralités	4'251	4'051
<b>Total</b>	<b>84'970</b>	<b>83'493</b>

Les revenus issus des donateurs ont enregistré une augmentation satisfaisante de 1,9 %.  
Après déduction de la TVA de CHF 6,3 millions, le montant net restant est de CHF 78,8 millions.

## 2.2 Opérations aériennes

(en milliers de CHF)	2013	2012
Hélicoptères	34'176	35'396
Avions	20'404	21'591
Avions de ligne	2'518	2'756
<b>Total</b>	<b>57'098</b>	<b>59'743</b>

La fréquence d'intervention des hélicoptères, en léger recul, a entraîné une faible diminution des recettes.

La fréquence d'intervention des hélicoptères, en léger recul, a entraîné une faible baisse des recettes. À mi-2012, la Rega a procédé à une baisse des tarifs pour les interventions réalisées avec avion pour les unités d'imputation situées en Suisse (caisses maladies, assurances accident et voyages). Cette baisse, ainsi qu'une combinaison des transports avantageuse, ont contribué à la baisse des recettes, malgré la hausse modérée des heures d'intervention.

## 2.3 Autres recettes

(en milliers de CHF)	2013	2012
Interventions avec des tiers (ambulances, avions affrétés)	6'394	5'845
Ventes d'articles publicitaires et autres	1'443	1'897
<b>Total</b>	<b>7'837</b>	<b>7'742</b>

## 2.4 Réductions sur les prix des prestations

(en milliers de CHF)	2013	2012
Abandon de créance sur les prestations en faveur		
– des donateurs	9'636	7'485
– des paysans de montagne	938	897
– des personnes en situation de détresse sociale	69	746
Plus-values et ajustements de tarifs	-296	-272
	<b>10'347</b>	<b>8'856</b>
Escomptes et rabais	1'961	1'712
Pertes sur débiteurs	461	375
Liquidation/constitution de ducroire	-322	336
Liquidation/constitution de provisions pour interventions en faveur des donateurs	-400	600
	<b>1'700</b>	<b>3'023</b>
<b>Total</b>	<b>12'047</b>	<b>11'879</b>

L'abandon de créances en faveur de donateurs s'est intensifié suite à l'amortissement de plusieurs vols long-courriers à un prix élevé.

## 2.5 Aéronefs

(en milliers de CHF)	2013	2012
Hélicoptères		
– Kérosène	2'809	2'862
– Composants et pièces de rechange	1'525	1'360
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	2'248	2'116
– Recours à des aéronefs de tiers (charters)	2'993	3'150
– Dépenses diverses liées à l'acquisition d'hélicoptères d'intervention en montagne	4	8
	<b>9'579</b>	<b>9'496</b>
Avions		
– Kérosène	4'701	5'051
– Composants et pièces de rechange	1'041	923
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	1'239	1'187
– Recours à des aéronefs de tiers (charters)	621	424
	<b>7'602</b>	<b>7'585</b>
<b>Total</b>	<b>17'181</b>	<b>17'081</b>

## 2.6 Charges d'intervention

(en milliers de CHF)	2013	2012
Prestations des partenaires d'intervention		
– Fondation Secours Alpin Suisse (organisation liée)	1'339	1'529
– Autres	1'555	1'568
Taxes de survol, de handling et d'atterrissage	3'469	3'281
Billets d'avion pour rapatriements par avions de ligne	1'752	1'956
Matériel d'intervention, médicaments	1'604	1'250
Frais d'intervention	512	460
Charges d'intervention directes diverses	176	152
<b>Total</b>	<b>10'407</b>	<b>10'196</b>

Fondée en octobre 2005, la fondation Secours Alpin Suisse est née de la collaboration entre la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et le Club Alpin Suisse CAS. L'objet principal de la fondation Secours Alpin Suisse est le sauvetage terrestre et l'aide d'urgence à des personnes accidentées ou malades dans des zones alpines ou difficiles d'accès en Suisse. Cette activité est donc complémentaire à l'intervention de la Rega. Le capital de la fondation Secours Alpin Suisse provient à 50 % de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et à 50 % du Club Alpin Suisse CAS. Le financement de la fondation est assuré par les recettes des interventions, les conventions de fourniture de prestations avec les cantons et les cotisations de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et du Club Alpin Suisse CAS.

## 2.7 Personnel

(en milliers de CHF)	2013	2012
Salaires et indemnités de permanence	41'643	39'270
Charges sociales	12'427	12'306
Personnel temporaire	4'518	4'646
Autres charges de personnel	5'677	5'051
<b>Total</b>	<b>64'265</b>	<b>61'273</b>

Au 31 décembre 2013, la Rega employait 370 collaborateurs (350 l'année précédente), soit un équivalent de 337 postes à plein temps (321 l'année précédente). La masse salariale a été augmentée de 1,1 %.

Le poste «Personnel temporaire» comprend les coûts liés aux médecins d'urgence externes appelés en renfort.

## 2.8 Immeubles

(en milliers de CHF)	2013	2012
Loyers	1'393	1'198
Chauffage, électricité, eau	368	348
Entretien	1'060	779
<b>Total</b>	<b>2'821</b>	<b>2'325</b>

Les charges supplémentaires sont imputables à la location des locaux pour le simulateur de vol.

Le poste «Entretien» englobe les coûts de la centrale provisoire d'intervention, d'un montant de CHF 254'000.

## 2.9 Maintenance technique/véhicules

(en milliers de CHF)	2013	2012
Maintenance technique	1'760	1'334
Véhicules automobiles	226	269
<b>Total</b>	<b>1'986</b>	<b>1'603</b>

La maintenance technique comprend un investissement à fonds perdus de CHF 0,4 million pour la sécurisation de terrains d'atterrissage d'hôpitaux destinés aux hélicoptères.

## 2.10 Assurances

(en milliers de CHF)	2013	2012
Aéronefs	1'306	1'555
Autres assurances de choses	304	274
<b>Total</b>	<b>1'610</b>	<b>1'829</b>

## 2.11 Charges de gestion et d'informatique

(en milliers de CHF)	2013	2012
Gestion	4'061	3'415
Informatique	3'044	2'654
<b>Total</b>	<b>7'105</b>	<b>6'069</b>

La hausse des frais de gestion s'explique par le recours à des spécialistes externes pour l'optimisation de certains processus opérationnels.

Les charges d'informatique englobent un important achat de tablettes et d'ordinateurs portables.

## 2.12 Relations publiques

(en milliers de CHF)	2013	2012
Charges liées aux médias, production et envoi des cartes de donateurs et journal des donateurs	6'106	5'400
Autres frais de promotion et de relations publiques	3'140	3'407
<b>Total</b>	<b>9'246</b>	<b>8'807</b>

Les charges supplémentaires sont imputables à des frais de port plus élevés, à des moyens publicitaires additionnels et au renforcement des insertions d'annonces de presse en Romandie.

## 2.13 Amortissements

(en milliers de CHF)	2013	2012
Aéronefs	13'361	13'137
Pièces de rechange pour les aéronefs	1'266	1'285
Bâtiments	1'589	1'588
Autres immobilisations corporelles	2'835	2'094
Immobilisations incorporelles	1'471	424
<b>Total</b>	<b>20'522</b>	<b>18'528</b>

## 2.14 Pertes résultant de la sortie d'immobilisations

(en milliers de CHF)	2013	2012
Véhicules et autres immobilisations corporelles	-108	-40
Bâtiments/installations	-1'370	-
<b>Total</b>	<b>-1'478</b>	<b>-40</b>

Il a fallu démolir des bâtiments qui présentaient encore une valeur résiduelle pour faire place aux nouvelles constructions sur les bases d'hélicoptères de Lausanne et du Tessin, valeurs qui ont dû être amorties.

## 2.15 Résultat financier

(en milliers de CHF)	2013	2012
Plus-values sur les titres	8'846	10'051
Moins-values sur les titres	-6'858	-4'153
Produit des intérêts et des dividendes	3'772	3'662
Revenu locatif	56	42
Charges de gestion de fortune	-216	-281
<b>Total</b>	<b>5'600</b>	<b>9'321</b>

La gestion de fortune externe axée sur la préservation du capital a réalisé une performance nette de 3 %.

## 2.16 Résultats du fonds et de la fondation liés

(en milliers de CHF)	2013	2012
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder		
– Recettes	95	66
– Charges (moins-values et frais bancaires)	– 1	– 1
	<b>94</b>	<b>65</b>
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger		
– Recettes	831	803
– Charges	– 1'100	– 1'017
	<b>– 269</b>	<b>– 214</b>
<b>Total</b>	<b>– 175</b>	<b>– 149</b>

Des travaux d'assainissement ont pu être achevés dans les immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger. Ainsi, les coûts dépassent les recettes.

## 2.17 Autres résultats

(en milliers de CHF)	2013	2012
Autres résultats	308	1'976
<b>Total</b>	<b>308</b>	<b>1'976</b>

En 2012, les autres résultats comprenaient notamment le remboursement de la TVA des années précédentes.

# Données supplémentaires

## Transactions et positions financières en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères ont été converties au cours en vigueur le jour de la transaction. Les plus-values et moins-values résultant de transactions en monnaies étrangères ont été portées au compte de profits et pertes, et les actifs et passifs en monnaies étrangères détenus à la date de clôture du bilan ont été convertis au cours de fin d'année. Les moins-values et plus-values provenant de cette conversion ont été portées au compte d'exploitation.

## Charges pour les prestations fournies selon Swiss GAAP RPC 21

(en milliers de CHF)	2013	2012
Frais de projet		
– Charges d'exploitation	32'456	32'240
– Charges de personnel	56'064	53'191
– Frais de voyage et de représentation	1'183	1'090
– Frais d'entretien	6'443	5'586
– Amortissements	20'346	18'384
	<b>116'492</b>	<b>110'491</b>
Frais d'administration		
– Charges d'exploitation	2'489	1'867
– Charges de personnel	6'738	6'731
– Frais de voyage et de représentation	280	260
– Frais d'entretien	925	807
– Relations publiques/gestion des donations	8'043	7'411
– Amortissements	176	144
	<b>18'651</b>	<b>17'220</b>
<b>Total</b>	<b>135'143</b>	<b>127'711</b>

Les frais de projet représentent les coûts générés par les services assurant les interventions opérationnelles 24 heures sur 24.

Quant aux frais d'administration, ils regroupent toutes les prestations en rapport avec le suivi et la gestion des 2,5 millions de donateurs, y compris le traitement des dons, legs et libéralités individuels ainsi que la gestion d'un service d'assistance téléphonique. Cette position comprend en outre les charges découlant de la production et de l'envoi du matériel d'information détaillé, mais également les frais d'organisation et de conduite d'expositions, de journées portes ouvertes, de visites guidées et d'autres manifestations destinées au public. Certaines prestations centralisées liées à l'exploitation générale ont été comptabilisées séparément (service du personnel, installations techniques, finance et comptabilité, etc.).

## **Rémunération des membres des Conseils de fondation et d'administration et transactions avec des personnes proches**

La rémunération du président et des membres du Conseil de fondation repose sur le règlement «Rémunération du Conseil de fondation», en vigueur depuis des années, modifié par le Conseil de fondation de la Rega pour la dernière fois en juillet 2013 et approuvé par la Surveillance fédérale des fondations en novembre 2013.

La somme totale de CHF 162'250 (contre CHF 244'700 l'année précédente) a été versée aux 16 membres du Conseil de fondation de la Rega (président et représentant CRS) sous forme de jetons de présence et pour le remboursement des frais. Les rémunérations indemnisent les membres du Conseil de fondation pour une partie des dépenses encourues dans la préparation des séances, l'examen des documents, les réunions du conseil et du comité du Conseil de fondation, les commissions spécialisées et ad-hoc, le comité consultatif, les organisations partenaires, les fondations de prévoyance et les autres sociétés dans lesquelles la Rega détient des participations.

La rémunération du président du Conseil de fondation pour l'entretien des relations avec les autorités et les partenaires, pour la direction et la préparation des activités du Conseil de fondation et du comité ainsi que pour la surveillance de l'application des décisions du Conseil de fondation et de la direction, s'est élevée à CHF 20'600, frais compris. Aucun montant supplémentaire n'a été versé pour le travail du président dans les divers organes et commissions spécialisées.

Rémunération totale des 15 membres du Conseil de fondation

- Indemnités forfaitaires CHF 60'000
- Jetons de présence CHF 61'650
- Frais CHF 20'000

Rémunération du Président du Conseil de fondation

- Indemnités forfaitaires CHF 15'000
- Jetons de présence CHF 3'600
- Frais CHF 2'000

Comme en 2012, aucune transaction n'a été effectuée avec des personnes proches durant l'exercice examiné.

## **Engagements conditionnels et autres engagements financiers**

Au 31.12.2013 une obligation de garantie en faveur de la Direction générale des douanes à Berne a été déposée pour un montant de CHF 100'000.

En outre, la Rega détient des engagements financiers d'un montant de CHF 15 millions (non escompté) environ pour des contrats de location et des droits d'usufruit jusqu'en 2050.

## **Créances éventuelles**

La Rega est régulièrement la bénéficiaire de promesses d'héritages ou de legs. À la date de clôture du bilan le 31.12.2013, la Rega avait connaissance d'héritages et de legs ouverts de l'ordre de CHF 0,6 million.

### **Actifs imputés et type d'imputation**

Pour la couverture d'instruments financiers, une mise en gage de titres de plus de CHF 5 millions a été opérée.

### **Leasing**

Les futures redevances de leasing d'exploitation pour les véhicules de service sont les suivantes:

- 2014: CHF 0
- Total: CHF 0

Les redevances de leasing totales dues au 31.12.2012 se chiffraient à CHF 4'007.

### **Événements survenus après la date de clôture**

Aucun événement ayant affecté le compte de résultats de l'exercice 2013 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

### **Évaluation du risque (CO 663b ch. 12)**

Lors de sa réunion du 28.11.2013, le Conseil de fondation a réexaminé et mis à jour les «Principes de la politique des risques» approuvés en 2008. Il a à cet égard suivi la proposition de la Direction et a en partie revu la pondération des dix risques les plus importants dans une matrice.

Il n'est pas exclu que les risques connus et évalués soient pondérés de manière incomplète ou erronée, car des hypothèses ont parfois dû être posées en ce qui concerne les évaluations futures.



# Rapport de l'organe de révision



## **Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega), Kloten**

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega), comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

#### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les Swiss GAAP RPC 21 et les dispositions légales, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC 21, et sont conformes à la loi suisse.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Michael Herzog  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Jan Brönnimann  
*Expert-réviseur agréé*

Zurich, le 27 mars 2014

**Garde aérienne suisse de sauvetage Rega**

Case postale 1414

8058 Zurich-Aéroport

Téléphone +41 44 654 33 11

Fax +41 44 654 33 22

[www.rega.ch](http://www.rega.ch)

Publication en allemand, en français et en italien.

La version allemande fait foi.